

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 9 (1936)
Heft: 7

Artikel: Crise et logement
Autor: Favre, Aurèle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C R I S E ET LOGEMENT

Lors de ces dix dernières années, toute une partie de notre population s'est jetée, suivant la mode et les désirs du jour, sur les nombreux logements neufs mis à sa disposition. Pour les classes populaires en particulier, la dépense du loyer s'est, de ce fait, accrue dans de fortes proportions pour jouir du confort des classes plus riches. Or, la crise se prolongeant sans issue visible, les ressources de la population diminuent avec un rythme croissant. Dans tous les milieux, il faut réduire ses dépenses, son train de vie. C'est ainsi que nous assistons à un reflux général de toutes les classes vers des logements à meilleur marché. Le nombre d'habitants a sensiblement diminué depuis trois ans; les logements disponibles abondent (il y a, actuellement, plus d'un logement vacant sur dix qui sont occupés); il n'y a donc pas d'obstacle à ce « décalage » au point de vue de l'habitat. Ceux qui quittent un logement de 2000 fr. (ou de 1200 fr.) peuvent trouver à se loger confortablement pour 1200 fr. (ou 800 fr.). Par contre, pour celui qui ne peut plus disposer que de 400 à 500 fr., les logements récents sont exclus; il ne lui reste plus que les vieux immeubles et les taudis.

Comme conséquence de ce « reflux », les logements insalubres pourront connaître un regain de succès; ils seront revalorisés, ceci au détriment de la santé publique bien entendu.

Jusqu'à ce jour, les constructeurs et les bailleurs de fonds ont complètement négligé la classe la plus pauvre de notre population, estimant, à tort croyons-nous, qu'un logement sans confort n'était pas rentable. Il s'agit de remédier sans retard à ce manque et de créer des logements dont le loyer n'excédera pas 200 à 400 fr. C'est le seul moyen dont nous disposons actuellement pour lutter contre les taudis, car les finances publiques seront pour longtemps impuissantes à leur endroit.

Les logements à créer doivent en outre être destinés à faciliter l'existence de personnes ayant un revenu insuffisant. La petite maison en banlieue, avec jardin, basse-cour, est tout indiquée à cet effet. Il y a lieu de se réjouir du concours ouvert actuellement à Genève entre architectes et techniciens; il permettra de réunir des idées et d'obtenir les bases nécessaires concernant la maison elle-même et son prix de revient.

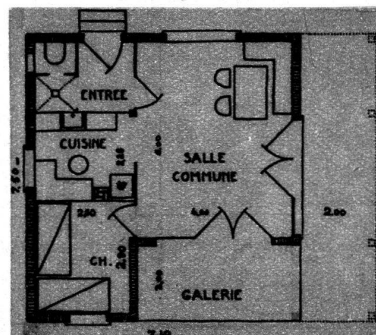
Les avantages de ces constructions seront les suivants:

1. Donner du travail à l'industrie du bâtiment, à des chômeurs qui pourront travailler eux-mêmes à leur maison et en devenir au moins partiellement propriétaires. Ce point est particulièrement important dans la période de crise intense du bâtiment que nous allons traverser;
2. Attirer les habitants des taudis au grand air, leur permettre une existence plus saine, mettre à la portée des sans-travail des occasions de « bricolage » bienfaisant matériellement et moralement;
3. En dernier lieu, si ce mouvement vers la périphérie prend une ampleur suffisante, ce sera la dévaluation des taudis, puis leur vente à bon marché permettant de libérer les espaces nécessaires à une reprise ultérieure des affaires et de la construction.

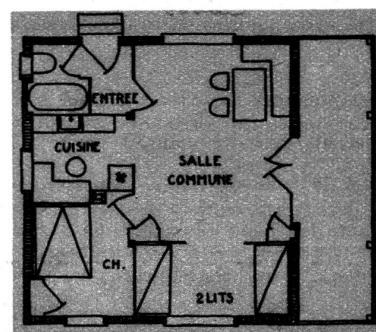
Etudier ces problèmes et mener à chef des expériences décisives, c'est faire un pas, si petit soit-il, vers une ère où il y aura plus de justice pour le bien de tous.

Aurèle FAVRE.

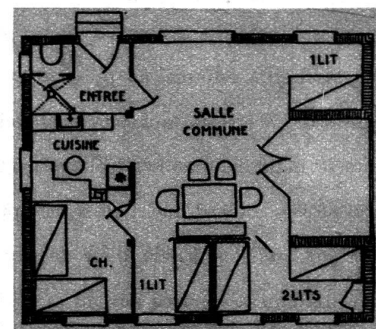
Au cours de son assemblée générale de mai, la Société pour l'amélioration du logement a entendu un exposé de M. Aurèle Favre sur un sujet qui préoccupe un peu partout nos édiles comme les particuliers. Cette question des logements très économiques devant être étudiée par le Comité de la société, il nous a paru intéressant d'en donner un résumé. M. Aurèle Favre a bien voulu nous donner ces quelques lignes accompagnées de croquis établis par M. Emile-Albert Favre.



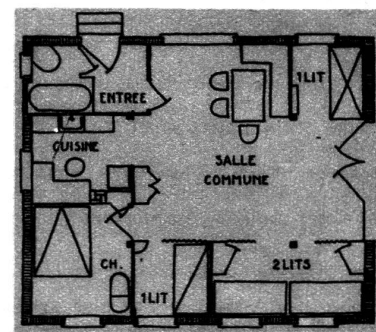
Première étape,
maison pour 2-3 personnes, douche.



Seconde et troisième étape,
(avec galerie) maison pour 4-5 personnes
(baignoire petit modèle).



Quatrième étape,
maison pr 6 personnes galerie et douche.



Cinquième étape,
maison pr 6 personnes, bains, sans galerie.